

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Mise en charge : pec@mupras.com

Dhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00262

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITE

Nom & Prénom : BENABDERRABE Abdelkader

Date de naissance : 1/01/1938

Adresse : 48 HAY RAHA Casablanca

Tél. : 06 31 81 68 63 Total des frais engagés : 4350,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/4/2020

Nom et prénom du malade : BENABDERRABE Abdelkader

Age : 82 A

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30/4/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
300120	Co		350,-	P. LAMBERT DENTISTE DR. DENTALMOT

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
30/04/2020	30/04/2020	50,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Opticienne " Optique Beaux Jours " " Avenue Omnisport Casablanca " " 22 23 44 22 22063 Pat : 34800562 " 22 23 44 22 22063 Pat : 0010807800032 " 22 23 44 22 22063 Pat : 297005840	21/05/2020		1 paie de LHS			4000,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

**OPHTALMO CLINIQUE
DE CASABLANCA**



مختبر العيون
للهار للبيضاو

Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact



PT170928092009

Casablanca le :

mje = 00 26 21

30 avril 2020

Mr. BENARABE Abdelkader



MAXIDROL COLLYRE

1 goutte 1 goutte 4 fois par jour , pendant 10 jours

20,80 FRAKIDEX POMMADE



FRAKIDEX
Pom. Ophta. 5 g
ZENITH PHARMA
PPV: 20,80 DH
ADSP n° 02 DMP/21/NCI

1 Le Soir, pendant 10 jours

50,90 dans les deux yeux



Amphithéâtre du CAF - 13 Rue des Papillons - 10000 Casablanca
Télé: 0522.25.71.71 - Fax: 0522.25.11.15
1 Rue Al Oukhouja - Bouskoura
Casablanca - Tél: 05.22.39.89.73

Urgence 24/24



Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact

Mme = 00 2625

Casablanca le : 30042

BON DE REGLEMENT

Reçu de M..... Benarabe Abdel Karim

La somme de : TROIS Cent Dirhams
300.00 DHS

Pour : CONSULTATION

Cachet et signature

Docteur LAKHDARI
Ophtalmologiste

OPHTHALMO CLINIQUE
DE CASABLANCA
13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca
Tél : 05.22.25.71.71 - Fax : 05.22.25.11.15 Web : www.ophtalmoclinique-casa.com
RC : 416933 - I.F : 1051442 - T.P : 34788018 - C.N.S.S. : 6448395 - I.C.E. : 002077199000057

Urgence 24/24

**OPHTALMO CLINIQUE
DE CASABLANCA**



مصحة العيون
للدكتور البيضاوي

Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact



PT170928092009

Casablanca le :

mle-00262

30 avril 2020

Mr. BENARABE Abdelkader

Monture + verres correcteurs progressifs

VL :

OD = + 1.00 (- 2.00 à 85°)

OG = + 1.00 (- 1.00 à 80°)

VP :

ODG = Add : + 3.00

EL GOURAINI Latifa
Opticienne Optométriste
"Optique de la Paix et Khayam"
28 Avenue 23 42 27 - Casablanca
Tél. : 0522.23.42.27 - 0522.10.20.63 - 0522.27.10.27
Fax : 0522.27.73.37 - I.D.E. : 001080780000032
CNSS : 20227737 - I.C.E. : 001080780000032
ENPE : ~097950874
Docteur
R. LAMARANI
Ophtalmologiste

OPHTALMO CLINIQUE
DE CASABLANCA
13, Rue des Papillons Oasis - Casablanca
Tél. : 0522.25.71.71 - Fax : 0522.25.11.15

Urgence 24/24

Sarl au Capital de 1 200 000,00 MAD - 13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca
Tél. (LG) : 05.22.25.71.71 - Fax : 05.22.25.11.15 Web : www.ophtalmoclinique-casa.com
RC : 416933 - I.F : 1051442 - T.P : 34788018 - C.N.S.S. : 6448395 - I.C.E. : 002077199000057

OPTIQUE BEAUSÉJOUR



Latifa EL GOURAINI
Opticienne - Optométriste

26 Avenue Omar Al Khayam
Galerie Beausejour - Casablanca
Tél.: 0522 23 44 27

I.F.; 51102063 - PAT: 34800565 - R.C : 254026
CNSS: 2627737 - ICE: 001080780000032

ENPE = 0916000840
M: BENARAB E Abdelkader
Dr: LAN RANI

Le: 21 / 05 / 2020

FACTURE 0004247

1/2 0262

FOURNITURES	N° DE NOMENCLATURE CORRESPONDANT A LA PRESCRIPTION	MONTANT
MONTURE		500,00
OD	<ul style="list-style-type: none"> - Verre torique ✕ - Verre sphérique - Minéral - Organique ✕ 431	1250,00
OG	<ul style="list-style-type: none"> - Verre torique ✕ - Verre sphérique - Minéral - Organique ✕ 431	1250,00
	progressif NIKON en acrylique 1.6 + SC UVPhy	
	progressif NIKON en acrylique 1.6 + SC UVPhy	
(T.V.A. 20% Incluse)	TOTAL	4000,00
Arrêtée la présente facture à la somme de	Opticienne - Optométriste	
	26 Avenue Omar Al Khayam	
	Tél.: 0522 23 44 27 - Casablanca	
	I.F.: 51102063 - PAT: 34800565	
	CNSS: 2627737 - ICE: 001080780000032	
	ENPE 0916000840	